

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2022

VISANT À METTRE FIN À LA CONCENTRATION DANS LES MÉDIAS ET L'INDUSTRIE
CULTURELLE - (N° 327)

AMENDEMENT

N° AC5

présenté par

M. Echaniz, Mme Keloua Hachi, Mme Rouaux, M. Vallaud et les membres du groupe Socialistes
et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.